



# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.net>

**N°43 - janvier 2003**

## **Compte-Rendu de la CE du 9 janvier 2003**

La Commission Exécutive a traité de trois points : les enjeux des retraites, la situation dans les organismes et la préparation du congrès de l'UGFF. Les deux premiers points posent la question de la mobilisation du syndicat sur les revendications. Elle a en outre voté une motion sur Israël et la Palestine.

### **Les retraites**

Un argumentaire détaillé sera envoyé prochainement afin d'aider les sections et les militants à débattre avec les personnels. Un régime par capitalisation aboutirait à l'augmentation des financements, l'abaissement du montant des retraites, l'allongement de la durée du travail et fait dépendre les retraites des aléas financiers des entreprises. A l'opposé, le régime par répartition est fondé sur la solidarité, mais actuellement il exclut les périodes de précarité et de chômage, problème particulièrement crucial pour les personnes de moins de 35 ans qui ont mis du temps à s'insérer dans l'emploi stable à l'issue de leurs études ; l'allongement de la durée des études amène mécaniquement un report de l'âge de départ à la retraite ; les femmes qui ont des carrières discontinues et des périodes de travail à temps partiel subissent une dégradation de leur niveau de retraite par rapport aux hommes ; les personnes qui touchent des salaires très faibles, qui ont subi des maladies de longue durée, les handicapés perçoivent des retraites amputées. Les adversaires au système par répartition utilisent l'argument démographique (déséquilibres entre générations, allongement de la durée de vie en particulier) pour promouvoir d'autres systèmes, liés aux marchés financiers, qui n'ont pourtant aucune raison de ne pas être soumis aux mêmes problèmes. Des solutions sont possibles. La question est posée de faire payer le capital. Les richesses sont créées par les salariés qui doivent bénéficier d'un niveau de vie décent après leur vie de travail. Il faut garantir une retraite pour tous à 60 ans après 37,5 années de cotisation, avec un taux de remplacement garanti de 75% pour les fonctionnaires et les travailleurs du secteur privé, valider gratuitement les années de contrat à temps plein et à temps partiel.

**Il s'agit d'un enjeu fondamental qui nécessite une mobilisation de tout le syndicat : diffusion des appels à la manifestation du 1<sup>er</sup> février, débats avec diffusion des argumentaires.**

### **La situation dans la recherche**

On relève une plus grande efficacité dans la tentative de transformer le système de recherche. Les moyens en sont d'une part les modes de financements avec une baisse du financement public et corrélativement une dépendance plus grande des contrats, de l'autre des dispositions permettant l'intéressement matériel des chercheurs aux objectifs de valorisation (primes, compléments de salaire). Ces transformations sont guidées par une vision utilitariste de la recherche.

Ainsi, la notion de client est introduite dans les modes de gestion des organismes (en chimie, en stieSTIC). Issue du monde des entreprises privées, cette notion étend à la recherche publique une logique issue du marché, caractérisée par la démarche "qualité" (élaboration de normes), une gestion plus tendue des postes (fléchage sur priorités) et l'individualisation des rémunérations en fonction de la soumission aux priorités. Enfin la valorisation et le service à la clientèle s'accompagnent d'un recours accru aux emplois non statutaires et précaires. Il s'agit également d'intégrer le système de recherche public français au niveau mondial et donc de changer de dimension, ce qui implique que les choix ne sont plus effectués en fonction d'objectifs nationaux.

## Le Congrès de l'UGFF

La délégation du syndicat à ce congrès est composé de Jean-Michel Biquart, Michel Cousy, Daniel Henzel et Hervé Trullard.

Candidature à la CE de l'UGFF : Michel Cousy.

Les propositions d'amendements ont été envoyées à l'UGFF le 10 janvier dans la matinée.

## Mobilisation du syndicat

Comment mobiliser ? Il faut distinguer deux phases. La première est centrée sur l'explication, la discussion avec les personnels (tables, diffusion de tracts, AG). Il faut mobiliser sur nos propositions en expliquant que nous avons les moyens de gagner. La seconde correspond à l'action proprement dite, qui doit, pour réussir tendre à l'union et à l'unité. Cela implique que nous soyons en capacité de créer le rapport de force avec les personnels, qui permette d'entraîner les syndicats de l'organisme sur des propositions revendicatives. Cela suppose d'analyser les forces en présence, les freins (corporatisme, voire communautarisme, individualisme, désinvestissement professionnel...) et les facteurs positifs. Les axes de la mobilisation mis en avant dans la conjoncture actuelle sont les retraites, la précarité, les salaires et la transformation de la recherche pour les besoins du marché.

## La CE appelle :

A l'**action et à la grève le 28 janvier** sur les problèmes d'amputations budgétaires et de restrictions des financements publics, pour une programmation pluriannuelle des emplois et la résorption de la précarité ;

A l'action du **1<sup>er</sup> février sur les retraites**.

**Le SNTRS-CGT a rencontré les syndicats du CNRS et de l'INSERM le mercredi 15 janvier. Ils appellent dans l'unité à ces actions.**

## **Motion adoptée par la Commission Exécutive du SNTRS-CGT**

Le texte voté par le CA de l'Université Pierre et Marie Curie à propos des relations avec des établissements universitaires israéliens et palestiniens a soulevé une vive émotion et suscité de nombreuses discussions et débats. Il résulte de tout cela, qu'au-delà des visées très politiciennes de certaines réactions, les personnels des Universités et de la recherche souhaitent développer les relations de travail avec leurs collègues israéliens et palestiniens. Ces derniers sont pratiquement dans l'impossibilité d'assurer leurs missions du fait de la politique destructrice de l'Etat d'Israël vis-à-vis de l'Etat Palestinien en devenir. Il y a quelques jours, le gouvernement israélien a décidé la fermeture d'universités palestiniennes. Dans ces conditions, sur la base de la déclaration du représentant de la CGT au CA de P7 et de la déclaration de la CGT, nous engageons nos militants à œuvrer pour que les Universités et Institutions de recherche s'emploient à conforter et à développer leurs relations avec les Universités palestiniennes et les Universités israéliennes ainsi que les coopérations entre les Universités israéliennes et palestiniennes. Les Universités françaises devraient aussi intervenir pour demander aux Universités israéliennes de se joindre aux Universités françaises pour aider les Universités palestiniennes.

Ivry le 09.01.03

Pour 28, abst. 2

xxxxxxxxxx